LA « LUTTE DE CLASSES »

La C. G. T. va réformer l'instruction publique

Nous lisons dans le « Temps » :

Ingénieuse et féconde en ressources dans la lutte incessante qu'elle mène contre l'ordre de choses actuel, la C. G. T. est hantée depuis quelques mois par une grande pensée. Maintenant qu'elle a une administration à peu près satisfaisante assurée par les fonctionnaires nombreux: secrétaires de fédérations, de Bourses du Travail, disséminés sur tout le territoire ; qu'elle a des « troupes » dont l'entraînement, pour n'être pas parfait, commence cependant à attirer l'attention, il lui paraît qu'elle peut, que dis-je, qu'elle doit — en gouvernement prévoyant et sage — s'intéresser à l'instruction et à l'éducation populaires. Mécontente de l'enseignement que l' « Etat bourgeois » donne aux enfants du peuple, elle est disposée à créer un enseignement rival, en face de l'école communale qui « confectionne de bons soldats et de parfaits électeurs », elle va élever l' « école syndicale », qui fera « des hommes vraiment libres ».

C'est une belle entreprise, qui lui a été suggérée par les instituteurs syndiqués. Vous savez la situation de ces instituteurs à l'égard de la C. G. T. Ils sont adhérents sans l'être. La fédération des syndicats d'instituteurs, qui avait décidé l'année dernière, dans son congrès de Nantes, de se confédérer, a jugé cette année, au congrès de Lyon, que les circonstances n'étaient pas favorables à l'exécution de cette décision, et elle l'a ajournée à des temps meilleurs. Mais s'ils ne siègent pas encore au comité confédéral, ces instituteurs syndiqués sont cependant tout à fait de cœur avec les militants de la rue Grange-aux-Belles. Et pour prouver leurs bonnes dispositions, faute de payer des cotisations, ils donnent sans compter des conseils.

Ce que dit la « Voix du Peuple »

Donc ces instituteurs firent aux membres influents du comité confédéral des remontrances dont nous avons trouvé les échos dans la « Voix du Peuple » :

« *Votre tâche de militants syndicalistes*, leur dirent-ils, ressemblera au travail de Pénélope, tant que vous ne vous déciderez pas à commencer par le commencement, c'est-à-dire par l'éducation des enfants, *la formation du prolétariat* de demain. Actuellement, vous laissez ensemencer d'herbes mauvaises un champ où vous vouler semer du bon grain : vous abandonnez les enfants du peuple aux empoisonneurs intellectuels de l'Etat qui s'entendent à façonner de bons et loyaux sujets. Soyez plus sages. Empêchez qu'on ne fasse de vos enfants des résignés et des inconscients pour n'avoir point la tâche d'en faire des révoltés.

« L'école communale actuelle, vestibule de la caserne, peut paraître très bien à ceux qui profitent de la misère et de l'inconscience des masses ouvrières. C'est une confection de producteurs dociles et de défenseurs que leur fournit l'enseignement officiel. Mais l'école actuelle ne peut qu'être odieuse à ceux qui dépensent leurs facultés, leur temps, leur liberté, leur vie dans la préparation incessante d'un avenir social de bien-être et de liberté pour tous. C'est pouquoi pratiquement vous devez réagir. »

Réalisation difficile

Ce raisonnement, présenté sous une forme aussi imagée fit grande impression. Il parut excellent à tous en effet de travailler à réformer l'éducation de l'enfant, de chercher, suivant la formule, même d'un instituteur syndicaliste à « adapter l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière ». Mais si le projet était séduisant, la réalisation n'apparaissait pas comme très commode.

C'est alors qu'on eut l'idée d'un congrès mixte où seraient examinés par des délégués des syndicats ouvriers et d'instituteurs les moyens pratiques d'adapter le programme scolaire aux besoins de la classe ouvrière. Mais le ministre de l'Instruction publique interdit formellement ce congrès mixte qui avait été fixé au mois d'avril dernier.

Les instituteurs syndiqués promoteurs de l'idée, n'eurent plus qu'une ressource : ce fut d'examiner eux seuls la question dans leur congrès fédéral. Toutefois pour montrer qu'ils ne voulaient pas imposer leurs conceptions, mais échanger entre eux des réflexions sur « ce redoutable problème », *ils intitulèrent leur discussion* « Contribution à l'étude de programmes adaptés aux besoins de la classe ouvrière ». On n'est pas plus discret ! M. M.-T. Laurin, qui a rendu compte de ce congrès fermé à la presse dans un article du « Mouvement socialiste », nous a appris que « dans la discussion on s'aperçut que ce sujet n'était pas simple » et que « la majorité des délégués n'affirma pas une compétence extraordinaire ». On critiqua toutefois vivement le système actuel d'éducation populaire ; on insista surtout, paraît-il, sur ce qu'il avait de partial, « les dirigeants actuels se servant de l'école pour façonner de bons et loyaux sujets ». Les syndicalistes auraient senti le besoin « d'une nouvelle philosophie de l'enseignement ». Je cite M. Laurin :

« Cette vieillerie qui a nom l' « enseignement intégral » qui ne date pas d'hier, comme toutes les conceptions des démocrates actuels copiées dans les écrits des philosophes du dix-huitième siècle, ne leur dit rien qui vaille. Ce n'est pas l'homme abstrait qu'ils considèrent, l'homme tout court, citoyen et machine à voter ; non, c'est le producteur de richesses, ayant un rôle réel, et qui sera demain un homme véritablement libre, tout en continuant à produire. Il n'a pas besoin de bourrer son cerveau d'une infinité de notions secondaires dont le seul effet est de lui voiler la réalité. »

Comme conclusion, les instituteurs syndiqués déclarent dans un ordre du jour « que la meilleure façon de remplir leur rôle », c'était « d'appliquer dans leur enseignement la méthode qui consiste à développer le plus possible toutes les facultés des enfants qui leur sont confiés ». Ils engageaient en outre « les organisations syndicales à créer des écoles modèles lorsque les ressources des syndicats d'instituteurs et des Bourses du travail le permettront ». C'était vraiment un peu vague. Cette « contribution » à l'étude de la question n'était pas très encourageante.

Rôle de M. Nègre

Mais la fédération des syndicats d'instituteurs a à sa tête un homme tenace : c'est M. Nègre, instituteur révoqué. Comme le voulait son nom, il a continué. Il a fait une propagande si active dans les syndicats, que lorsque le comité confédéral a consulté les fédérations par voie de referendum sur les questions à inscrire à l'ordre du jour du récent congrès de Marseille, l' « adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière » a obtenu le cinquième rang. Il est apparu cependant que cette question relevait plutôt de la compétence des Bourses de travail, et c'est seulement à la conférence des Bourses qui a suivi le congrès confédéral qu'elle a été discutée et examinée.

Les délégués ont adopté le projet cher à M. Nègre et aux instituteurs syndiqués : la création d'écoles syndicales.

Ecoles syndicales

Mais c'est surtout, pour dire vrai, un vote de principe qu'ils ont émis, car il reste encore à trouver les moyens de réaliser pratiquement le projet. On a bien trouvé le personnel enseignant : ce seront « les instituteurs révoqués ou révocables de l'enseignement qui ont la mentalité désirable et le désintéressement indispensable ». Les locaux seront également, en quelques endroits de suite trouvés : « les Bourses du travail qui, comme celle de Fougères se sont affranchies de toutes tutelles administratives pourront dès maintenant organiser chez elles une école syndicale, suivant les moyens dont elles disposent ». Mais le personnel enseignant et les locaux ce n'est pas tout : il faut de l'argent pour installer le personnel dans ces locaux. Des délégués l'ont fait remarquer. Il est vrai que l'inquiétude de ces hommes de peu de foi n'a pas troublé l'ardeur des apôtres du projet.

Dans ces écoles syndicales que fera-t-on ?

« Il ne s'agit pas, répond-on à la C. G. T., d'élaborer des dogmes syndicaux à l'usage des enfants de la classe ouvrière. Il s'agit simplement d'apprendre aux enfants l'essentiel, c'est-à-dire de leur apprendre à vivre de façon complète.

Il ne s'agit pas de leur faire une mentalité d'animaux rétifs et haineux, ni de les « dresser » avec partialité contre les hommes et les choses de l'ordre actuel. Il s'agit seulement de leur inspirer le conscient dégoût de l'autorité, de la hiérarchie et le goût de l'activité utile, de la liberté, de l'entente. »

Quoi qu'il en soit, il y aura certainement lutte entre ces écoles syndicales et les écoles communales, et ce sera une nouvelle forme de la « lutte de classes ».

CONGRÈS des Employés de la Guerre

Paris, 2 novembre.

Le quinzième Congrès annuel de la Fédération nationale du personnel civil des établissements de la guerre s'est ouvert, ce matin, à neuf heures, à la Bourse du Travail.

Tous les syndicats de France adhérents à la Fédération se sont fait représenter. Après la vérification des pouvoirs, le bureau a été ainsi constitué : MM. Chabany, président ; Gaurel, Payat, assesseurs ; Berlier, secrétaire.

M. Gervaise, secrétaire de la Fédération des travailleurs de l'Etat, association qui englobe la plupart des syndicats de fonctionnaires, prend part aux travaux du Congrès à titre consultatif.

M. Chabany a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux délégués et fait ressortir tous les avantages que le personnel de la guerre a obtenus grâce aux efforts persévérants de la Fédération.

La question du statut des fonctionnaires fera l'objet d'un grand débat. Les délégués auront, d'autre part, à répondre au questionnaire suivant :

Etes-vous partisans de chômer lorsque des actes gouvernementaux se produisent contre la classe ouvrière ?

Si oui, ce chômage doit-il être de 48 heures ou de 24 ?

Mesures à prendre à propos de la liberté syndicale.

Statuts conformes pour tous les syndicats adhérents à la F.

Le Congrès durera six jours. A l'issue du Congrès, une délégation présentera les divers vœux émis au sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

Les grèves du bassin houiller d'Albi

RÉUNION DES OUVRIERS

Albi, 2 novembre.

Une grève sévit depuis plusieurs mois dans le bassin houiller d'Albi, aux mines de Cagnac. Des négociations avaient été engagées, et ces jours derniers la Compagnie avait fait connaître ses dernières conditions.

Hier, un millier d'ouvriers ont tenu un meeting pour examiner la situation. Ils ont voté à l'unanimité :

1° Le refus d'accepter le renvoi de vingt ouvriers que veut faire la société ; 2° l'arbitrage et la nouvelle intervention à ce sujet par le président du Conseil, et 3° une demande de crédit au Parlement pour venir en aide aux familles devenues nécessiteuses par suite de la crise.

SUR LE RÉSEAU DE L'EST

Grève possible des mécaniciens

Paris, 2 novembre.

L'*Humanité* annonce qu'une grève est possible sur le réseau de l'Est. Les mécaniciens et chauffeurs des dépôts de la région parisienne auraient décidé de cesser le travail si l'un de leurs collègues, un mécanicien, était rétrogradé comme chauffeur, ce que la Compagnie aurait l'intention de faire.

Ce mécanicien, qui était délégué par ses camarades au congrès des groupes de l'Est du syndicat national des chemins à Troyes, avait demandé un congé qui lui fut refusé.

Il se rendit néanmoins au congrès, qu'il fit juge de la situation. Le congrès l'engagea à reprendre son service sans retard, ce qu'il fit.

Mais à la suite de cette absence, qui avait été de vingt-quatre heures, la Compagnie signifia au mécanicien qu'il ne serait employé désormais qu'en qualité de chauffeur, ce qui lui ferait subir une perte d'environ 1200 francs par an.

Les camarades du mécanicien ont jugé qu'il y avait disproportion entre la faute et la sanction. Ils ont nommé une délégation qui se rendra auprès du directeur de la Compagnie et du Gouvernement. Si la Compagnie ne revient pas sur sa décision, ils se mettront immédiatement en grève.

La Toussaint Patriotique

au cimetière de Saint-Denis

Paris, 2 novembre.

Dimanche après-midi, a eu lieu, à Saint-Denis, la visite annuelle au cimetière, où l'on déposa des couronnes sur les tombes de victimes des combats de 1870-1871 et sur les tombes des bienfaiteurs de la commune. En tête du cortège marchaient le maire, la municipalité, M. Poirrier, sénateur de la Seine, etc.

Plusieurs discours patriotiques ont été prononcés par le Maire, M. Poirrier et le conseiller général.

L'Anniversaire de la Bataille de Dijon

Dijon, 2 novembre.

Dijon a célébré, dimanche, avec solennité l'anniversaire de la bataille du 30 octobre 1870. Les membres du « Souvenir Français » accompagnés des délégués des sociétés des anciens officiers et anciens combattants, ont déposé des couronnes au pied du monument élevé dans le cimetière de la ville.

Le cortège, avec drapeaux cravatés de crêpe, s'est ensuite rendu au pied de la statue de la « Résistance », où plusieurs orateurs ont rendu hommage aux soldats morts pour la Patrie.

A BERLIN

Berlin, 2 novembre.

La colonie Française s'est rendue au cimetière de la vieille garnison, à la tombe des soldats français morts à l'hôpital de Berlin en 1870. Des couronnes y ont été déposées par les soins de l'ambassade française.

M. Lavisse, de l'Académie, de passage à Berlin, a prononcé un fort beau discours.

Les « Pollet » de la Drôme

LEURS CRIMES ET LEURS VOLS

Chiffres éloquents

Romans, 2 novembre.

On sait aujourd'hui quel est le nombre des bandits qui ont terrorisé la Drôme.

Ils étaient quatre, mais chez eux, la qualité suppléait à la quantité.

On a, en effet, relevé à leur actif douze assassinats et plus de 200 vols.

Voici la terrifiante liste des crimes qui leur sont imputés :

A Livron, en 1905, M. Vaneilles est assommé à coups de bâton.

A Bourg-de-Péage, en 1906, quartier de Mondi, assassinat de Maria Juge, 70 ans.

En 1907, même quartier, M. Delaye, 77 ans, eut les pieds brûlés.

Quartier du Chamboie, en 1908, assassinat de M. Tortel et de sa sœur.

A Peyrins, en 1907, assassinat de M. Tardy, demeurant au quartier de Saint-Ange.

A Bren, assassinat, en mai 1907, de M. Malbouret, 72 ans.

En avril 1908, assassinat de M. Dorier et de sa fille.

Peu après ce crime, les auteurs de ces forfaits se seraient débarrassés d'un témoin gênant et l'auraient enfoui dans les environs de Saint-Donat où des recherches sont actuellement faites pour le retrouver.

L'enquête s'est continuée dimanche soir à Alixan où Liattard, l'un des inculpés, avait été conduit pour être confronté sur les lieux mêmes du crime avec diverses personnes. Cet individu a un regard mauvais. Il se borne à un système de dénégations ou de mutisme que détruit le faisceau de preuves qu'on a contre lui.

Le Secret du squelette

Dieppe, 2 novembre.

Une découverte qui vient d'être faite au Tréport fait l'objet de toutes les conversations.

En opérant une fouille pour les travaux d'adduction des eaux au nouvel orphelinat des filles, les ouvriers ont mis à jour, à trente centimètres du sol et à un mètre des fondations, d'abord un crâne humain, puis à côté un squelette complet, dont le crâne reposait sur le côté droit, les jambes repliées en chien de fusil.

Dans l'une des vertèbres se trouvait enfoncée une lame de poignard de douze centimètres de long.

On cherche à savoir dans quelles circonstances ce crime aurait pu être commis et vers quelle époque.

LES CURÉS SE MARIENT

Evreux, 2 novembre.

Il y a quelques mois, l'évêque d'Evreux résolut de déplacer M. Elouard, prêtre desservant la commune de Foulbec (Eure) ; il l'envoyait dans une autre paroisse du département, à Saint-André. Ce changement, que M. Elouard considère comme une disgrâce, était motivé, au dire de M. Elouard, lui-même, par des dissentiments avec un prêtre du diocèse de Bayeux.

M. Elouard refusa d'aller à Saint-André. C'est alors que, d'après le récit qu'il a fait de ses aventures, un délégué de l'évêché arriva à Foulbec pour prendre possession du presbytère ; deux prêtres en avaient même tenté l'assaut. Quoi qu'il en soit, M. Elouard, qui avait loué le presbytère en son nom, refusa de céder.

Dans ces conditions, l'évêque se contenta de faire desservir l'église de Foulbec par le curé d'une localité voisine.

Mais une partie des habitants prirent parti pour M. Elouard et désertèrent les offices célébrés par le prêtre qu'avait accrédité l'autorité ecclésiastique.

M. Elouard, d'autre part, dépouilla la soutane, se maria, s'affilia à l'Eglise épiscopale française de Saint-Sauveur de Philadelphie, et c'est dans son presbytère qu'il célèbre en français les offices religieux de ladite Eglise.

Tel est le conflit qui divise la population de Foulbec.

Mystérieux rôdeurs à la frontière

Toul, 2 novembre.

Depuis plusieurs jours, les sentinelles d'un grand nombre de forts du camp retranché de Toul signalent de nombreux rôdeurs qui circulent le soir et la nuit autour des bastions.

Ces individus suspects ont été signalés notamment aux forts Dahlmann, près de Gondreville, d'Eckmulh et de Saint-Michel.

Dans cette dernière place, une ronde de sous-officier a poursuivi l'un d'eux sans succès. Une sentinelle a été assaillie à coups de pierres.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Nouvelle sortie du « Clément-Bayard »

Paris, 2 novembre.

Le « Clément-Bayard » a réalisé son projet de randonnée de Paris à Pierrefonds dans d'excellentes conditions.

Le nouveau dirigeable « Bayard-Clément » a accompli, dimanche, un nouveau raid. Il a réalisé son projet de randonnée de Paris à Pierrefonds dans des conditions de parfaite réussite.

Le dirigeable s'est élevé de terre exactement à 11 h. 3 m. et l'hélice était aussitôt embrayée. A bord se trouvaient comme pilotes MM. Kapférer et Capazza, assistés de M. Sabatier, ingénieur des ateliers Bayard-Clément, et Dilassert, mécanicien. MM. Clément et Guillelmon partaient aussi comme passagers. En tout, six personnes.

Après avoir louvoyé pendant quelques minutes, le ballon a pris la direction de Compiègne-Pierrefonds.

Il est passé au-dessus de Compiègne vers une heure et demie; puis, s'engageant ensuite au-dessus de la forêt, il n'a pas tardé à atteindre Pierrefonds, évoluant au-dessus de la petite ville, où son arrivée inopinée suscitait des clameurs enthousiastes.

Le dirigeable avait filé à bonne allure, malgré un vent assez fort de dix mètres à la seconde, soufflant d'est-nord-est.

Un peu avant 3 heures, le « Bayard-Clément » reprenait la direction de son garage de Sartrouville, donnant l'impression d'une réelle puissance, d'une vitesse continue et d'une parfaite sûreté.

Prochaine expérience de l'aviateur Blériot

Chartres, 2 novembre.

M. Blériot, reprendra ses expériences mercredi prochain ; l'aviateur se propose dans cette intention, d'effectuer le trajet d'aller et retour du Champ perdu à Cluverville par Toury et Etampes.

Le cyclone en Indo-Chine

Marseille, 2 novembre.

Au sujet du dernier typhon qui a ravagé la région d'Hanoï le courrier de Saïgon arrivé lundi donne les renseignements suivants :

« Le Tonkin a été épargné, mais les pluies torrentielles occasionnées par la tourmente compromettent la récolte presque dans toutes les provinces de la haute région, car la hauteur des eaux atteint celle des plus grandes crues. Toutefois, la ville d'Hanoï elle-même a peu souffert.

Dans les provinces de Phuyen, de Phu, Lang-Tuong, de Thanh-Hoa, le typhon a sévi avec violence. Les rivières sont inondées, les digues sont submergées, de nombreux ponts ont été emportés et les communications sont interrompues sur de nombreux points. Beaucoup de familles sont sans abri. Cependant on ne signale aucun accident de personne. »

Lâche et ignoble agression

Conduite sans nom de quatre marins

Cherbourg, 2 novembre.

La nuit dernière, quatre marins de l'Etat déambulaient en ville. Ils rencontrèrent une dame Peignet, mariée et mère de trois enfants, l'entraînèrent dans un terrain vague, vers Thantereyne, et après lui avoir fait subir les derniers outrages, malgré la vive résistance qu'elle leur opposait, l'assommèrent à demi.

Cette scène atroce dura plus d'une heure. Les misérables furent mis en fuite par un passant.

On les recherche.

AU MAROC

Le Livre jaune

Paris, 2 novembre.

Le livre jaune sur le Maroc est prêt à être distribué. Il comprendra environ 450 pages.

Ce recueil de documents aurait pu être déjà communiqué au Parlement, si le gouvernement français n'attendait depuis quinze jours la réponse du gouvernement allemand, auquel ont été, selon l'usage, soumises les pièces émanant de lui.

Révolte des troupes de M'Toughi

Tanger, 2 novembre.

On apprend que les troupes de M'Toughi qui manifestaient depuis quelque temps un vif mécontentement, par suite du non-paiement de leur solde, par les autorités de Marakeck, viennent de se révolter et de proclamer sultan Abdul Aziz.

Surprenant sang-froid d'un garçonnet

IL DÉFEND SA MÈRE CONTRE DES BRIGANDS

Palerme, 2 novembre.

La petite comune de Caltanissetta, située à quelques lieues de Palerme et déjà célèbre par les exploits du fameux brigand Salomone, qui y naquit, vient d'être le théâtre d'un acte de courage accompli par un jeune enfant de six ans, dont on trouve peu d'équivalents dans les annales du courage et du dévouement.

Deux malfaiteurs ayant pénétré de nuit dans la villa de M. Lapinto, inspecteur des forêts, pour lui faire un mauvais parti, et ne l'ayant pas trouvé, s'en prirent à sa jeune femme, qu'ils menacèrent de mort.

Mme Lapinto, qui se tenait dans son salon, en compagnie de ses deux enfants, un garçonnet de 6 ans et une fillette de 5 ans, effrayée, voulut prendre la fuite. En même temps, son petit garçon qui, malgré son jeune âge, n'avait pas perdu son sang-froid, faisait mine de partager son émotion, et, tout en se dissimulant dans ses jupes, se glissait adroitement dans une chambre voisine, d'où il s'échappait en courant.

Au bout de quelques minutes, il était de retour, portant en mains l'énorme revolver de son père, tout chargé, qu'il braqua sur les bandits, tout en le passant à sa mère qui, retrouvant sa lucidité d'esprit, pressa coup sur coup sur la détente et mit en fuite ses agresseurs, qui ne demandèrent pas leur reste.

Un conflit entre Chinois et Japonais

UNE ÉMEUTE A HONG-KONG

Hong-Kong, 2 novembre.

Le boycottage des marchandises japonaises a donné lieu hier soir à une émeute.

La populace chinoise a pillé vingt-cinq magasins de japonaiseries. La police est intervenue. Plusieurs agents ont été blessés.

Deux cent cinquante arrestations ont été opérées.

Une grande surexcitation règne dans la ville. Les Chinois tiennent des meetings secrets. Des patrouilles de police parcourent la ville.

Les causes du conflit

Dans les milieux chinois on attribue la cause du conflit au bruit de l'approche d'une procession monstre, pour laquelle on aurait fabriqué dix mille lampions portant l'inscription : « La Chine est abaissée ».

S'attendant à voir prochainement cesser le boycottage des Japonais, la populace s'empara de trois vendeurs de marchandises japonaises, coupa les oreilles à deux d'entre eux, et au troisième le nez.

Les boutiques du centre de la ville ont été mises à sac.

Les Chinois instruits déplorent les violences de la populace.

LES TROUBLES EN PERSE

10.000 Russes marchent sur Tabriz

Saint-Pétersbourg, 2 novembre.

Un télégramme de Tabriz annonce que 500 cavaliers de Sabarkhan marchent sur Marend. La garnison de Jubfa s'est enfuie.

Le bruit court que deux émissaires allemands et un autre turc sont arrivés secrètement de Tabriz pour avoir une conversation avec Sabar-khan.

Le télégramme ajoute qu'une colonne russe de toutes armes et d'un effectif de 5 à 10.000 hommes est attendue à Jubfa, d'où elle s'avancerait sur Tabriz.

En Cochinchine

Incident entre conseillers français et conseillers indigènes

Saïgon, 2 novembre.

Il vient de se produire en Cochinchine un gros incident entre conseillers français et conseillers indigènes.

En vue de se procurer des ressources nouvelles, le Conseil colonial avait chargé une Commission de chercher si l'on ne pourrait pas faire rendre davantage à l'impôt foncier.

Le Conseil colonial, sur la proposition de sa Commission, décida de mettre à son ordre du jour un projet de nouvelle classification des rizières.

L'affaire est venue lors de la dernière assemblée du Conseil colonial. Elle se présentait ainsi : jusqu'à ce jour, les cultivateurs de rizières, divisés en trois classes, payaient un impôt d'une piastre et demie, d'une piastre ou d'une demi-piastre, selon leur classification.

La commission proposait six classes, qui auraient payé depuis un dixième de piastre jusqu'à deux piastres.

Le Conseil accepta.

A la suite de ce vote, les six conseillers coloniaux indigènes adressèrent au président du Conseil colonial leur démission collective.

Dans leur lettre de démission, les six conseillers indigènes déclarent que du vote du Conseil colonial résultera une augmentation très sensible de l'impôt foncier ; ce sera, disent-ils, une nouvelle et lourde charge qui pèsera sur la population indigène, déjà accablée de toutes sortes d'impôts.

NOUVELLES DE PARTOUT

FRANCE

— **Le ballon l' « Escapade », ayant à bord Mme et M. Louis Barthou**, a quitté le parc de St-Cloud, lundi à midi après un heureux voyage, il a atterri dans l'Eure.

— **L' « Escapade », ayant à bord Mme et M. Louis Barthou**, a quitté le parc de Saint-Cloud, lundi à midi; après un heureux voyage, il a atterri dans l'Eure.

— **M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, a présidé**, dimanche, à Aigues-Vives, son pays natal, une fête organisée par la Société de secours mutuels « l'Union ouvrière », à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation.

— **Les jurés de la cour d'assises des Pyrénées-Orientales** ont émis le vœu qu'il soit permis au jury d'indiquer publiquement à la cour le maximum de la peine qu'il désirerait voir appliquer.

— **Des agents de la brigade volante du Sud-Est** ont arrêté, aujourd'hui, à Salins, arrondissement de Moutiers, le nommé Couvert, âgé de 35 ans. Couvert est accusé d'être l'auteur de la récente tentative d'assassinat d'une domestique de la comtesse de Traverzay, à Chambéry.

ÉTRANGER

— **M. Clémenceau et Mme Jacquemaire, sa fille, ont visité Pallanza**, dans la journée de lundi. Ils sont repartis pour Paris.

— **Une marmite de fer, déposée rue Marquis-Duero, à Barcelone, a fait explosion.** Quoique l'endroit fût très fréquenté, il n'y eut heureusement aucun accident de personne.

— **Aux mines de Rio-Tinto, deux cents mineurs** ne se sont pas présentés à l'appel de ce matin. On ignore la cause de cette grève partielle.

— **Une émission de cinquante millions de dollars d'obligations de Panama** serait, dit une dépêche de Washington, annoncée le 15 courant, par le Trésor.

PAGES LITTÉRAIRES

Cruel Devoir

PAR

E. ESTIVIE

L'ouragan souffle furieusement.

Le vent hulule dans les agrès du contre-torpilleur qui se glisse dans les ténèbres et bondit à la crête des vagues. De gros cumulus, aux bords argentés par le reflet lunaire et déchiquetés par lambeaux, qu'emporte le vent, courent avec une vitesse vertigineuse dans le bas du ciel.

Par instants, un éclair bleuâtre fulgure la nue et sa phosphorescence montre l'horizon qui apparaît, par intermittences, livide et moutonneux.

On entend le halètement sourd du destroyer auquel se mêle le bruit strident de ses hélices qui tournoient dans le vide lorsqu'une lame sourde soulève l'arrière et que les ailes battent l'air par saccades frénétiques qui font vibrer sa mince coque d'acier.

Son étrave effilée fend la mer, qui rejaillit en gerbes d'écume jusque sur la dunette.

---

venait de se passer avec le concierge, le marchand de vin, le charbonnier et Joseph.

Elle écoutait anéantie.

— Il a emporté la redingote ! murmura-t-elle.

— Il n'est venu que pour ça.

— Et demain ?

— Ah ! demain... demain !

— Avec tant de travail comment as-tu pu en arriver là ?

— Comme toi, j'ai cru à la vertu du travail, et voilà où j'en suis ! Parce que je sentais en moi une volonté que rien n'affaiblirait, une force que rien ne lasserait, un courage que rien ne rebuterait, je me suis imaginé que j'étais armé pour la lutte, de façon à ne pouvoir pas être vaincu, et je le suis, autant par la faute des circonstances que par la mienne.

— Et de quoi es-tu coupable, pauvre cher ?

— D'ignorance de la vie, de maladresse, de présomption, d'aveuglement. Si j'avais été moins naïf, est-ce que je me serais laissé prendre aux propositions de Jardine ? Est-ce que j'aurais accepté ce mobilier, cet appartement? Il me disait que les engagements qu'il me faisait signer étaient de simples formalités, qu'en réalité je le payerais quand je pourrais, qu'il se contenterait d'un honnête intérêt ; cela m'a paru vraisemblable ; je n'ai pas cherché au delà et j'ai accepté, heureux, glorieux de m'installer... certain d'avoir les reins assez solides pour porter ce fardeau. C'est une force d'avoir confiance en soi, mais c'est aussi une faiblesse. Parce que tu m'aimes tu ne me connais pas, tu ne me vois pas. En réalité, je suis peu sociable, et je manque absolument de souplesse, de finesse, de politesse, aussi bien dans le caractère que dans les manières ; comment, avec cela, veux-tu qu'on fasse de la clientèle et qu'on réussisse si un coup d'éclat ne vous impose pas ? Que le coup d'éclat se produise, j'y compte bien ; mais son heure n'a pas encore sonné. Parce que je manque de souplesse, je n'ai pas su gagner la sympathie ou l'intérêt de mes maîtres ; ils n'ont vu que ma raideur, et, comme je n'allais pas à eux, plus encore par timidité que par fierté, ils ne sont pas venus à moi, — ce qui est bien naturel, j'en conviens, de plus, comme je n'ai pas incliné mes idées devant l'autorité de quelques-uns, ceux-là m'ont pris en grippe, ce qui est plus naturel encore. Parce que je manque de politesse et suis resté pour beaucoup de choses l'Auvergnat lourd et gauche que la nature m'a fait, les gens du monde m'ont dédaigné, s'en tenant à l'écorce qu'ils voyaient et qui leur déplaisait. Plus avisé, plus malin, plus expérimenté, je me serais au moins appuyé sur la camaraderie; mais je n'en ai pris souci. A quoi bon ? je n'en avais pas besoin, ma force me suffisait, je trouvais plus crâne de me faire craindre que de me faire aimer. Ainsi bâti, je n'avais que deux partis à prendre : ou rester dans ma pauvre chambre de l' « hôtel du Sénat », en vivant de leçons et de besognes de librairie jusqu'au jour du concours pour le bureau central et l'agrégation ; ou bien m'établir dans un quartier excentrique, à Belleville, Montrouge ou ailleurs, et là faire de la clientèle à la force du jarret avec des gens qui ne me demanderaient ni politesse ni belles manières. Comme ces partis étaient raisonnables, je n'ai pris ni l'un ni l'autre : — Belleville parce que je voulais pas ne plus travailler que des jambes, comme un de mes camarades que j'ai vu fonctionner à la Villette : « Votre langue. — Bon. — Votre pouls. — Bon ! » Et, tandis qu'il est censé tâter le pouls à son malade, de l'autre main il écrit son ordonnance : « Vomitif, purgatif. — C'est quarante sous. » — Et il s'en va, sans jamais perdre cinq minutes pour son diagnostic : il n'a pas le temps ; — l' « hôtel du Sénat », parce que j'en avais assez, et qu'avec ses propositions Jardine me tentait. Voilà où il m'a mené.

— Et maintenant ?

VIII

A ce moment, la bougie qui éclairait la table s'éteignit dans le flambeau sans que sa lueur vacillante depuis quelques instants déjà les eût avertis qu'elle allait mourir. Philis se leva :

— Où y a-t-il des bougies ? demanda-t-elle.

— Il n'y en a plus ; celle-ci était la dernière.

— Eh bien ! il n'y a qu'à faire flamber le feu.

Elle jeta une petite poignée de bois dans l'âtre, puis, au lieu de reprendre sa chaise, elle alla chercher un coussin sur le divan et, le déposant devant la cheminée, elle s'assit dessus en s'accoudant sur le genou de Saniel.

— Et maintenant, répéta-t-elle, les yeux levés sur lui.

— Maintenant ! je suppose qu'il ne me reste plus qu'à me sauver en Auvergne et me faire médecin de campagne.

— Mon Dieu, est-ce possible ? murmura-t-elle d'un ton qui surprit Saniel ; car, s'il y avait de la douleur dans ce cri, il y avait aussi un autre sentiment qu'il ne comprenait pas.

— En quittant l'École, je pouvais continuer à demeurer à l' « hôtel du Sénat » et, en donnant des leçons pour vivre, préparer mes concours ; maintenant, après avoir occupé une position jusqu'à un certain point en vue, puis-je reprendre cette existence d'étudiant besogneux ? Mes créanciers, qui se sont déjà abattus sur moi ici, me harcèleront et mes concurrents au concours exploiteront ma misère, qui n'a pas d'autre cause que mes vices ; on trouvera que je déshonorerais la Faculté et je serai repoussé. Ni médecin des hôpitaux, ni agrégé, j'en serais réduit à n'être que médecin de quartier, à quoi bon ? l'épreuve a été faite ici; tu vois comme elle a réussi.

— Alors tu partirais ?

— Non sans déchirement, sans désespoir, puisque ce serait notre séparation et le renoncement aux espoirs sur lesquels je vis depuis dix ans, l'abandon de mes travaux, la mort ; tu vois maintenant pourquoi, malgré ta gaieté, je n'ai pas eu la force de te cacher ma préoccupation : plus tu étais charmante, plus je sentais combien tu m'es chère, plus j'étais désespéré de cette séparation.

— Pourquoi nous séparer ?

— Que veux-tu ?

Elle se retourna vers lui :

— Partir avec toi. Tu me rendras ce témoignage que, jusqu'à cette heure, jamais je ne t'ai parlé de mariage et n'ai laissé paraître la pensée que tu pouvais faire de moi ta femme un jour. Dans la position où tu te trouvais, dans la lutte que tu soutenais, une femme eût été un fardeau qui t'eût paralysé, alors surtout que cette femme n'était qu'une pauvre misérable créature comme moi, qui n'apportait en dot que sa misère et celle de sa famille. Mais les conditions ne sont plus les mêmes: te voilà toi, aussi misérable et, de plus, désespéré ; dans ton pays, où tu n'as plus que des parents éloignés qui ne te sont rien, puisqu'ils n'ont ni ton éducation, ni tes idées, ni tes besoins, ni tes habitudes, que vas-tu devenir tout seul avec tes déceptions et tes regrets ? Si tu m'acceptes, je vais avec toi ; à deux et quand on s'aime, on n'est nulle part malheureux. Quand tu rentreras fatigué, tu me trouveras souriante à ton retour ; quand tu resteras à la maison, tu m'associeras à tes pensées, à ton travail et je tâcherai de te comprendre. Je n'ai pas peur de la pauvreté, tu sais, et je n'ai pas peur davantage de la solitude ; partout où nous serons ensemble, je serai bien. Tout ce que je te demande, c'est d'emmener ma mère avec nous, car tu sens bien que je ne peux pas l'abandonner ; en la soignant, tu as appris à la connaître assez pour savoir qu'elle n'est ni gênante ni difficile ; quant à Florentin, il restera à Paris où il trouvera à s'employer : son voyage en Amérique l'a assagi et ses ambitions sont maintenant faciles à contenter : gagner petitement sa vie est tout ce qu'il demande. Sans doute, nous te serons une charge, mais pas aussi lourde qu'au premier abord on pourrait le supposer : une femme, *quand elle le veut, met l'ordre et l'économie* dans une maison, et je te promets que je serai cette femme. Et puis je travaillerai : j'ai la certitude que mon papetier me donnera des menus aussi bien quand je serai en Auvergne qu'il m'en donne à Paris. Je pourrai aussi, sans doute, me procurer d'autres *travaux* ; c'est cent francs par mois, peut-être cent cinquante, peut-être même deux cents. En attendant que tu te sois créé une clientèle, nous vivrons avec cet argent ; en Auvergne, la vie ne doit pas être chère.

Elle lui avait pris les deux mains, et elle suivait anxieusement sur son visage, qu'éclairait la flamme capricieuse de la cheminée, l'effet de ses paroles : c'était leur vie à tous deux qui allait se décider, et l'émotion qui lui serrait le cœur faisait trembler sa voix. Qu'allait-il répondre ? Elle le voyait le visage bouleversé, sans pouvoir lire plus loin.

Comme elle se taisait, il dégagea ses deux mains et, lui prenant la tête, il la regarda en silence pendant quelques instants ;

— Comme tu m'aimes ! dit-il.

— Donne-moi le moyen de le prouver autrement qu'en paroles.

— Ce serait une lâcheté de t'associer à ma misère.

— Ce serait m'estimer assez pour être assuré que j'en serai heureuse.

— Et moi ?

— L'amour dans ton cœur ne l'emportera-t-il pas sur la fierté ? Ne sens-tu pas que depuis que je t'aime mon amour a pris toute ma vie, et que rien au monde que ce qui est lui, que ce qui est toi, n'existe dans le présent comme dans l'avenir ! Parce que je te vois quelques heures de temps en temps à Paris, je suis heureuse ; quelles que soient les difficultés qui nous attendent, je serai plus heureuse encore en Auvergne, par cela seul que nous nous verrons toujours.

Il garda pendant assez longtemps un morne silence :

— Là-bas, pourrais-tu m'aimer ? murmura-t-il.

Evidemment c'était plutôt à lui qu'à elle que s'adressait cette question, qui résumait ses réflexions.

— Oh ! cher Victor ! s'écria-t-elle, pourquoi douter de moi ? L'ai-je mérité ? Le passé, le présent ne répondent-ils pas de l'avenir ?

Il secoua la tête :

— L'homme que tu as aimé, que tu aimes, ne s'est jamais montré à toi ce qu'il est réellement. Malgré les difficultés et les tristesses de sa vie, il a pu sourire à ton sourire, parce que, si cruelle que fût cette vie, il était soutenu par l'espoir et la confiance : en Auvergne il n'y aura plus ni espoir, ni confiance, mais la rage d'une existence brisée et l'accablement de l'impuissance. Quel homme serai-je ? Pourrais-tu l'aimer, celui-là ?

— Mille fois plus encore, puisqu'il serait malheureux et que j'aurais à le soutenir.

(*A suivre.*)